

### ELECTION PARTIELLE

Suite à l'élection partielle qui s'est tenue le dimanche 07 octobre, les 6 candidats qui avaient déposé leur candidature ont été élus.

Les Adjoints ont été installés suite au Conseil municipal du 20 octobre.



#### Composition du Conseil municipal :

- Éric LIEGEON, Maire
- Bernard GIRARD, 1er Adjoint
- Dominique GEISSBUHLER, 2ème Adjoint
- Fabienne DELACROIX, 3ème Adjoint
- Xavier CLEMENT, Maurice COURTEBRAS, Claude GARNIER, Benjamin LHOMME, Jocelyne VUILLEMIN, Conseillers municipaux

### CENTENAIRE 14-18

Depuis 2014, nous sommes une dizaine d'historiens amateurs des villages de la CFD. Nous avons souhaité rendre hommage à ceux qui vécurent la guerre et faire connaître ceux dont les noms figurent sur les Monuments aux Morts de nos villages.

Plusieurs animations vous sont proposées à la Salle des Fêtes de Frasne :

- Exposition du vendredi 09 au mardi 13 novembre
- Conférence de Daniel Lonchamppt « Le Traité de Versailles entre paix et humiliation » le vendredi 09 novembre à 20h
- Théâtre par la troupe de Villar'cenes de Besançon « Il n'y a que la vie qui compte » le samedi 10 novembre à 20h

Nous vous attendons nombreux....

Bernard GIRARD,  
Membre du groupe

#### Dates à retenir :

- Du 09 au 23 :  
Exposition
- Le 09 à 20 h :  
Conférence
- Le 10 à 20 h :  
Théâtre



**Cérémonie à Courvières :**  
**Le dimanche 11 novembre**  
**à 11h15**

## CARTE AVANTAGES JEUNES

Depuis 2016, le Conseil municipal a décidé d'offrir la Carte « Avantages Jeunes » aux résidents de Courvières.

Cette offre est destinée aux jeunes de 6 à 25 ans (nés entre 1993 et 2012). Les personnes intéressées peuvent se rendre directement au Point Info Jeunesse situé à

la Médiathèque de Frasne **jusqu'au 30 novembre 2018.**



## LOCAL JOURNAUX

Le local pour la collecte des papiers au profit de l'école est dorénavant ouvert les

**Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi**

**de 8h30 à 17h30**

**Sauf pendant les vacances scolaires**

Ce local est situé à côté de la Fromagerie.



## RECENSEMENT DE LA POPULATION

Une enquête de recensement de la population est programmée en janvier-février 2019.

Le recensement détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'Etat au budget de la commune.

Un agent recenseur se présentera chez vous et

vous demandera de répondre à l'enquête sous quelques jours.

Pour ce faire, la commune recherche un agent recenseur.

**Si vous avez de la disponibilité, vous pouvez postuler à la Mairie avant le 30 novembre.**

## SECHERESSE 2018

L'année 2018 aura été particulièrement sèche et chaude.

La Préfecture a placé la commune en crise. L'eau potable est la priorité, avec la santé et la sécurité.

Par conséquent, sont interdits tous les arrosages, le lavage des véhicules, le remplissage et vidange des plans d'eau et des piscines privées. Sont interdits, sauf autorisation préalable, le

nettoyage des rues, des pistes de sport, des équipements de loisirs, le lavage des terrasses, toitures, façades et le remplissage et vidange des piscines ouvertes au public.

**De même, le réseau d'eau sur le Cimetière a dû être fermé.**

Nous remercions la population de veiller au respect de ces consignes.